



Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université
Jeudi 16 mai 2019, auditoire 415, Amphimax, Dorigny

- Présidence :** M. Guillaume Pirot
- Secrétariat :** M. Olivier Bauer
- Direction :** Mme Nouria Hernandez, Rectrice
M. Martial Pasquier, Vice-recteur
Mme Déborah Philippe, Vice-rectrice
M. Giorgio Zanetti, Vice-recteur
- Doyens :** M. Jean-Philippe Bonardi, HEC
M. Jean-Philippe Leresche, SSP
M. Dave Lüthi, Lettres
M. Laurent Moreillon, FDCA
- Excusé·e·s :** M. François Bussy, Vice-recteur
M. Benoît Frund, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général
M. David Hamidovic, Doyen FTSR
M. Jean-Daniel Tissot, FBM
M. Frédéric Herman, FGSE

Membres présent·e·s :

M. Olivier Bauer, M. Matthieu Pellet, Mme Léonore Vuissoz, Mme Bettina Hummer, M. Franco Taroni, Mme Sarah Novet, Mme Thérèse Jeanneret, M. François Rosset, Mme Valentine Robert, M. Samuel Goy, M. Lucas Klotz, Mme Daniela Jopp, Mme Christine Mohr, M. Marc Perrenoud, Mme Enrica Ferrini Tinguely, M. Gabriel Delabays, M. Thierry Mathieu, Mme Séverine Arnold, M. Emmanuel Fernandes, M. Fidel Petros, M. Jean-Luc Epard, M. Guillaume Pirot, M. Rémy Freymond, M. Valentin Longchamp, M. Bogdan Draganski, M. Niklaus Schaefer, M. Christian Widmann, Mme Angela Ciuffi, Mme Amelia Maria Amiguet Vercher

Excusé·e·s :

M. Brian Favre, M. Benjamin Posse, Mme Valérie Cossy, Mme Farinaz Fassa Recrosio, M. Rafael Lalive, M. Alain Schatt, M. Benjamin Malek, M. Mathieu Sormani, Mme Céline Rozenblat, M. Piergiorgio Tozzi, M. Mahmoud Messerer, M. Dominik Banto, M. Olivier Bützberger, Mme Sarah Augsburg, M. Daniel Rod

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Formalités
 - Désignation des scrutateurs
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du PV du 11 avril 2019



3. Communication de la Direction
4. Communication du Bureau
5. Examen du Rapport de gestion 2018
 - Présentation
 - Discussion
 - Vote d'acceptation
6. Examen des comptes 2018
 - Présentation
 - Discussion
 - Vote d'acceptation
7. Examen du budget 2020
 - Présentation
 - Discussion
 - Vote d'acceptation
8. Vote de décharge de la Commission des finances et de gestion
9. Communications
10. Divers et interpellations
 - Postulat concernant l'«Admission des Étrangers·ères»

1. Accueil et bienvenue

Le président du Conseil de l'Université, Guillaume Pirot, accueille les personnes présentes.

2. Formalités

- Désignation des scrutateurs
Mme Angela Ciuffi (CI, FBM) et M. Samuel Goy (Etudiant, Lettres) sont désignés comme scrutateurs.
- Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.
- Adoption du PV du 6 décembre 2018
Le procès-verbal du 11 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Communications de la Direction

La vice-rectrice Déborah Philippe indique que la Direction a reçu l'avis de droit sur l'article 42 du Règlement interne le lundi précédent la séance du Conseil. Il en ressort qu'une confirmation n'est pas une promotion; un MA confirmé en MER est éligible à une promotion. Et qu'une confirmation n'est pas une pré titularisation conditionnelle; la directive 1.6 est donc conforme à la LUL. La Direction va travailler sur cet avis et en discuter avec la Commission de la relève et avec Acidul.

Le vice-recteur Giorgio Zanetti apporte des informations relatives au «postulat concernant l'admission des étranger·ères» : il lui faudra faire davantage de recherches et il aura besoin de précisions de la part des postulant·es; mais il peut déjà indiquer que la Directive 3.16 est en lien avec le droit supérieur, notamment le RLUL; que les restrictions portent sur l'admission sur dossier et sur l'examen

préalable; que le Département de la Formation et de la Jeunesse et de la Culture privilégie l'admission sur titre; que le Service de la population ne délivre pas de titre de séjour pour les examens d'admission; qu'il faut veiller à ne pas vider de son sens l'Examen complémentaire des Universités suisses; et qu'il convient de ne pas surcharger les Facultés qui organisent les examens préalables. La discussion fait apparaître que cette Directive est très ouverte et qu'elle ne concerne pas les auditeurs et les auditrices; on mentionne qu'une immersion en francophonie est un atout pour réussir l'examen préalable, ce qui ne peut se faire sans titre de séjour; la Direction précise que les demandeurs d'asile sont admis sur titre ou, à défaut, avec une déclaration sur l'honneur de l'obtention des titres requis.

Le président du Conseil procède au vote :

« Souhaitez-vous transmettre à la Direction le postulat concernant l'admission des étranger·ères ? »

Résultats

Oui : **15 (quinze) voix**

Non : **4 (quatre) voix**

Abstentions : **9 (neuf) voix**

Le postulat concernant l'admission des étranger·ères est transmis à la Direction.

4. Communications du Bureau

Le président du Conseil annonce que le Bureau n'a pas de communication.

5. Examen du Rapport de gestion 2018

- Présentation : la rectrice en souligne quelques points : le Grand Conseil a adopté le plan stratégique du Conseil d'État avec un ajout sur la mobilité étudiante; l'UNIL vit une croissance continue; à l'automne 2020, l'UNIL introduira un Bachelor à temps partiel avec validation des acquis pour les étudiant·es avec des besoins particuliers; pour répondre aux besoins urgents de la société, l'UNIL formera davantage de médecins, elle décernera 220 Masters en Médecine dès 2021; trois étudiant·es vont participer au World's Challenge Challenge.
- Discussion : au nom de la Commission des finances et de gestion qui s'est réunie le 2 mai, Enrica Ferrini Tinguely propose au Conseil d'approuver le Rapport de gestion 2018.
- Vote d'acceptation : le président du Conseil procède au vote.

« Approuvez-vous le Rapport de gestion 2018 ? »

Résultats

Oui : **29 (vingt-neuf) voix**

Non : **0 (zéro) voix**

Abstention : **0 (zéro) voix**

Le Rapport de gestion 2018 est approuvé.

6. Examen des comptes 2018

- Présentation : le vice-recteur Martial Pasquier apporte quelques précisions : le compte État de Vaud ne comporte pas l'ensemble des charges et des produits dans la mesure où les projets financés par les organes de financement de la recherche ne sont pas intégrés. Quant aux comptes, la procédure est la suivante : présentation des comptes à la Commission des finances et de gestion,

puis au Conseil de l'UNIL; parallèlement, un audit est confié à une fiduciaire mandatée par le Conseil d'État, puis présenté au Conseil d'État.

- Discussion : au nom de la Commission des finances et de gestion, Enrica Ferrini Tinguely recommande d'approuver les comptes 2018 sans réserve et Thierry Mathieu remercie la Direction pour la présentation didactique des comptes.
- Vote d'acceptation : le président du Conseil procède au vote.

« Approuvez-vous les comptes 2018 ? »

Résultat : Oui à l'unanimité

Les comptes 2018 sont approuvés.

7. Examen du budget 2020

- Présentation : le vice-recteur Martial Pasquier indique que la situation est compliquée. Les besoins de l'UNIL sont croissants, en raison de l'augmentation du nombre d'étudiant-es, de la gestion d'un parc immobilier en croissance et des objectifs stratégiques. Or, si les fonds provenant de la Confédération et des autres cantons (AIU) sont en augmentation, il n'y a pas d'augmentation réelle des fonds provenant de l'État de Vaud, et ce depuis deux ans. Dans ce contexte, la Direction a décidé de faire l'expression intégrale des besoins des facultés, en reprenant l'ensemble des besoins exprimés par ces dernières (+ 14 millions); mais en distinguant deux catégories : les engagements de la Direction et les positions additionnelles. Le budget devra donc être révisé en septembre, après la réponse de l'État de Vaud.
- Discussion : au nom de la Commission des finances et de gestion, Enrica Ferrini Tinguely recommande d'approuver le budget 2020 prenant en compte l'intégralité des demandes des Facultés.
- Vote d'acceptation : le président du Conseil procède au vote.

« Approuvez-vous le budget 2020 ? »

Résultat : Oui à l'unanimité moins une abstention

Le budget 2020 est approuvé.

8. Vote de décharge de la Commission des finances et de gestion

Le président du Conseil procède au vote.

« Déchargez-vous de son mandat la Commission des finances et de gestion ? »

Résultats

Oui : 23 (vingt-trois) voix

Non : 0 (zéro) voix

Abstentions : 4 (quatre) voix

La Commission des finances et de gestion est déchargée de son mandat.

9. Communications

Aucune.

10. Divers et interpellations

- Interpellation pour la création d'un Bureau contre le racisme & les discriminations (Gabriel Delabays)

La rectrice rappelle que la Direction et le Décanat de l'École de médecine ont réagi aux événements très regrettables en tables rondes autour des thèmes du racisme et du «black face»; les étudiants fautifs se sont excusés et ont demandé pardon.

Par ailleurs, une nouvelle directive qui entrera bientôt en vigueur charge le Bureau de l'égalité des chances de se soucier de toutes les discriminations; les cas de discrimination envers des employés sont traités par les Ressources humaines.

- Interpellation sur les bacs pour récupérer le papier à recycler (Thierry Mathieu)
Constatant que tous les bâtiments ne sont pas dotés des bacs pour récupérer le papier à recycler, l'interpellant propose d'en installer.

Le terme de son mandat s'approchant, le président du Conseil de l'UNIL remercie les membres du Conseil et les membres du bureau du Conseil ainsi que, les doyens et la Direction.

Le président du Conseil lève la séance à 18h09.

Le secrétaire du Bureau du Conseil de l'Université de Lausanne, Olivier Bauer qui signe ainsi son dernier procès-verbal.

19.06.2019 / sf